

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 88 (1937)
Heft: 6

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

3^e Attribution annuelle d'un crédit spécial de 9 millions de francs français, pour acquisition de terrains et reboisements de bois papetiers.

On constate ainsi que le gouvernement français a pris des dispositions rigoureuses, en vue de la revalorisation des produits nationaux, qui dépassent de beaucoup ce qui a été entrepris chez nous dans le même domaine.

Les dirigeants des usines papetières françaises ont, à en croire les journaux français, témoigné cet hiver de la meilleure volonté à l'égard des produits nationaux; la forte augmentation des cours des bois de râperie étrangers aidant, ils se déclarent prêts à s'approvisionner uniquement en France, pour autant que la forêt française mette en vente des quantités suffisantes de bois papetiers.

Voici les prix dits « raisonnables », fixés en octobre 1936 pour la région de l'Est, soit celle voisinant la Suisse. Les prix ci-dessous s'entendent par stère rendu usine :

Rondins épicéa et sapin, non écorcés	75 fr. français
» » » » écorcés forestièrement . . .	81 » »
» » » » blanc-blanc . . .	95 » »

Les prix pour tous les assortiments viennent d'être majorés de 10 à 15 fr. français. Les rondins épicéa—sapin écorcés forestièrement se payent actuellement 95 fr. français le stère, soit environ 20 fr. suisses.

A noter que, d'après les spécifications établies, aucune différence de prix n'est faite entre épicéa et sapin. Les cours indiqués plus haut sont aussi valables pour livraisons contenant 100 % de sapin. Il est intéressant aussi de constater que les usines tolèrent des rondins de moins de 10 cm de diamètre, au petit bout, dans une proportion de 5 % du volume livré, et cela sans réduction de prix.

(*Le Marché des bois*, n° 17, page 296.)

BIBLIOGRAPHIE.

Annales de l'Ecole nationale des eaux et forêts et de la Station de recherches et expériences forestières de Nancy. Tome V. Fascicule 3, 1935.

Dans le dernier cahier de ce journal, au cours de l'analyse bibliographique de la publication ci-dessus indiquée (page 116), nous avons émis quelques doutes sur l'opportunité de l'emploi du terme de « résistivité », employé par M. le professeur L. Lutz, dans son étude sur les moyens de protéger les bois contre les attaques des champignons lignicoles. Nous supposions qu'il s'agissait d'un terme nouveau, non employé jusqu'ici.

Nous étions dans l'erreur. Résistivité figure, paraît-il, depuis quelque temps déjà, parmi les termes techniques employés dans le monde des ingénieurs. Il ne nous reste donc plus qu'à présenter à M. Lutz nos sincères excuses pour la question bien inutile que nous avions cru devoir lui poser.

H. B.

G. Houtzagers : **Het Geslacht Populus in Verband met zijn Beteekenis voor de Houtteelt.** (*Le genre Populus et son importance dans l'économie forestière.*) Un vol. grand in-8° de 266 p., avec 56 figures dans le texte. Editeur : H. Veenman & Zonen, à Wageningen (Hollande). Broché : 3,75 guinées hol. 1937.

Ce beau livre contient une étude du genre peuplier (*Populus*), de ses espèces et de ses nombreux hybrides, en particulier de ceux se rattachant à la section *Aigeros*. Les peupliers sont des arbres dioïques, c'est-à-dire chez lesquels les sexes sont séparés ainsi que c'est le cas pour les saules. Une autre particularité, c'est leur faculté de reproduction par boutures. La culture a fait si bien usage de celle-ci qu'il en est résulté, par suite de croisements, la création d'un grand nombre d'hybrides, parmi lesquels il est difficile de se reconnaître. Quelques-uns de ces types nouveaux ont révélé des qualités précieuses, soit comme rapidité d'accroissement, soit comme producteurs d'une matière première de réelle valeur. — Tandis que nos espèces indigènes de peuplier, le peuplier blanc, le peuplier noir et le tremble fournissent un bois médiocre et peu recherché, on sait combien précieux est celui du peuplier du Canada (en France : peuplier suisse), cultivé dans la forêt suisse depuis la fin du siècle dernier, avec grand succès. La culture de ce peuplier et de ses variétés (Sarcé, Reverdeau, etc.) a acquis en France une importance particulière et celle-ci ne fait que d'aller en augmentant. Il en est de même pour la Hollande, pays de plaine, dont le sol se prête particulièrement bien à l'utilisation du peuplier.

D'une façon générale, l'emploi du bois de service du peuplier progresse sans arrêt. Aussi bien, en face de l'importance croissante des représentants de ce genre dans la forêt de l'Europe centrale, et étant donné le grand nombre de ses variétés, une étude comme celle de M. le D^r Houtzagers doit-elle être saluée avec reconnaissance, d'autant qu'elle est fort bien présentée. Ce ne lui fut pas une bagatelle de se mettre au courant de l'état actuel de la question, puisqu'il dut consulter et étudier pas moins de 328 publications sur le sujet, dont la liste figure à la fin de son livre. Rédigé en hollandais, il n'est sans doute pas à la portée de chacun; toutefois un résumé en anglais, de 30 pages, permet de s'y reconnaître plus facilement.

H. Badoux.

Atlas de France. Extension et exploitation des forêts. N° 38. Carte de France, à l'échelle du 1 : 2.500.000, publiée par les « Annales de géographie ». — Editeur : Librairie Armand Collin, à Paris. 1935.

Il s'agit là d'une carte forestière de France. Plusieurs ont déjà été publiées par les soins de la Direction générale des eaux et forêts (1878, 1889, 1912, 1926). Cette dernière donne, pour chaque département, la répartition des forêts par catégories de propriétaires (échelle 1 : 700.000).

Dans la présente planche, dont l'établissement a été confié à M. R. Rol, inspecteur des eaux et forêts, il est rendu compte à la fois de la répartition des forêts françaises et de la nature des principales essences forestières qui

les composent. A ce dernier égard, la forêt française étant extrêmement variée, force fut de se limiter à neuf types bien définis, soit :

- 1^o Chêne rouvre, hêtre et charme (vert).
- 2^o Chêne rouvre, chêne pédonculé, châtaignier (vert clair).
- 3^o Chêne vert, chêne pubescent (jaune).
- 4^o Conifères et hêtre (gris).
- 5^o Mélèze (bleu).
- 6^o Pin maritime (violet).
- 7^o Pin d'Alep (rouge clair).
- 8^o Grands reboisements (pins sylv., noir ou maritime; rouge foncé).
- 9^o Châtaigneraies à fruits et taillis de châtaigniers (pointillé).

Grâce à ce mode de représentation, un simple coup d'œil sur la carte en question permet de s'orienter très vite sur cette répartition de la forêt française dans le territoire entier et quant à l'importance quantitative des essences. On est frappé d'emblée par l'étendue du triangle violet représentant la pineraie des Landes de la Gascogne. C'est le royaume du pin maritime (*Pinus maritima*), lequel s'étend, à partir du pied des Pyrénées, sur environ 200 km le long de la côte de l'océan et qui pénètre en coin jusqu'à 100 km à l'intérieur, dans l'ancien pseudo-désert des Landes de la Gascogne. Tout ce territoire des anciennes dunes et landes est aujourd'hui, sur huit cent mille hectares, presque entièrement boisé. Il porte une forêt de pin maritime, comptant parmi les plus productives qui soient. Cette région, autrefois une des plus pauvres et déshéritées de France, compte aujourd'hui parmi les plus saines et les plus fortunées. Tel est le pouvoir de l'arbre et de la forêt, précédés d'un assainissement, sur l'utilisation du sol. On ne saurait mentionner cet exemple grandiose, de mise en valeur du sol par le boisement, sans accorder une pensée de reconnaissance à ceux qui en furent les pionniers, les Brémontier et les Chambrelent avant tout.

Sur le côté droit de la planche figurent six cartes, à très petite échelle, sur lesquelles sont représentés : les principaux massifs forestiers, le taux de boisement, la production moyenne (mètre cube par hectare); la production en bois d'œuvre (milliers de mètres cubes par département), la production en bois de feu (idem).

M. Rol, l'auteur de cette carte, s'est fort bien acquitté de la tâche ardue qui lui avait été confiée; aussi peut-il compter sur la reconnaissance du monde forestier.

H. Badoux.

Sommaire du N° 5

de la «Schweizer. Zeitschrift für Forstwesen»; Redaktor: Herr Professor Dr. H. Knuchel

Aufsätze. K. Rüedi: Die Wegwiederherstellungs-, Rutschverbau- und Wiederaufforstungsprojekte an der Hohen Rone in der Gemeindewaldung Richterswil, Kanton Zürich, 1934—1936. — Ed. Fischer: Nochmals die Schlangenfichten. — F. Gascard: Ein bequemes Verfahren zur Ermittlung des Zuwachsprozentes gefällter Stämme. — **Notizen aus der Schweizerischen Forstlichen Versuchsanstalt.** Hans Burger: Der Rindenzuwachsfehler. — **Forstliche Nachrichten.** Bund: Wählbarkeit an eine höhere Forstbeamung. — Eidgen. Technische Hochschule, Abteilung für Forstwirtschaft: Diplomerteilung. — Kantone: Graubünden. — Ausland: Deutschland. — **Bücheranzeigen.**